DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 avril 2020

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4114-2020.
Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir.
Demande de délai additionnel pour le dépôt de la preuve de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

Chère Consœur,

Par la présente, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sont dans l'obligation de demander respectueusement à la Régie un délai additionnel jusqu'au **lundi 20 avril 2020 à 12h00** pour le dépôt de leur preuve au présent dossier.

En effet, notre analyste et rédacteur principal du rapport, Monsieur Jean Schiettekatte, qui se trouve et travaille actuellement à distance à partir de Nepean, Ontario, nous informe être totalement accaparé par une urgence dans un autre de ses dossiers avec le gouvernement du Canada. Une situation imprévue est en effet survenue en lien avec la COVID-19, obligeant une modification urgente de cet autre dossier afin d'obtenir les autorisations fédérales requises d'ici demain. Monsieur Schiettekatte a dû tenir à ce sujet plusieurs appels-conférence hier, ainsi qu'un déplacement physique pour une réunion aux bureaux du gouvernement à Ottawa *à la demande du fonctionnaire responsable* (avec mesures de sécurité sanitaire appropriées). Monsieur Schiettekatte prévoit tenir aujourd'hui d'autres appels-conférence et un autre déplacement à Ottawa et possiblement aussi demain, ceci afin que la situation se régularise. Ce n'est que par la suite que Monsieur Schiettekatte pourra reprendre son travail au présent dossier en fin de semaine, pour dépôt lundi.

Nous prions la Régie de comprendre que nous sommes désolés d'être obligés de demander un délai additionnel, mais il s'agit d'une situation hors de notre contrôle.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).